

***Notes d'un condamné politique de 1838* par F.X. Prieur /
Journal d'un exilé politique aux terres australes par L.
Ducharme**

F.X. Prieur, *Notes d'un condamné politique de 1838*, L.
Ducharme, *Journal d'un exilé politique aux terres australes*,
préface d'Hubert Aquin, Montréal, Éd. du Jour 1974, 245 p.

Patrick Imbert

Numéro 35, automne 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/39752ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Imbert, P. (1984). Compte rendu de [*Notes d'un condamné politique de 1838* par F.X. Prieur / *Journal d'un exilé politique aux terres australes* par L. Ducharme / F.X. Prieur, *Notes d'un condamné politique de 1838*, L. Ducharme, *Journal d'un exilé politique aux terres australes*, préface d'Hubert Aquin, Montréal, Éd. du Jour 1974, 245 p.] *Lettres québécoises*, (35), 65–66.



Notes d'un condamné politique de 1838

par F.X. Prieur

Journal d'un exilé politique aux terres australes

par
Patrick Imbert

par L. Ducharme
Lecture et idéologie

Republiés en 1974, ce journal et ces notes renvoient à l'épisode des patriotes de 1837-38 dont les deux auteurs, arrêtés et condamnés à mort en novembre 1838 ont été envoyés en exil en Australie avec 56 autres personnes du Bas-Canada (Québec) et 85 du Haut-Canada (Ontario). L. Ducharme reviendra au Canada en 1845 et publiera son journal immédiatement. F.X. Prieur revient, lui, presque un an plus tard, en 1846, et rend ses réflexions publiques sous forme de livre en 1884, non sans avoir fait paraître les *Notes d'un condamné politique de 1838* dans les *Soirées canadiennes* (vol. 4) en 1864 (p. 167-407).

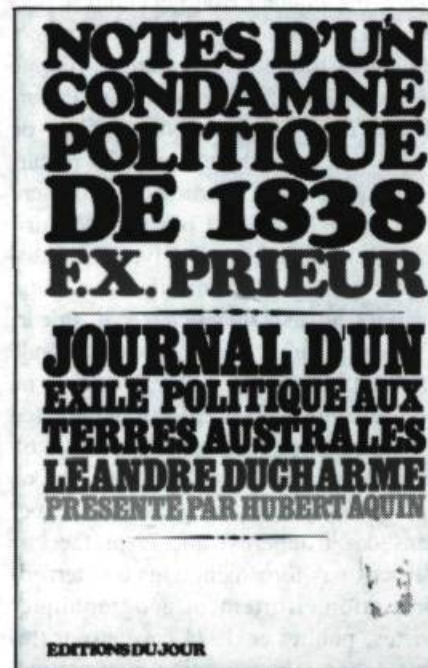
Les textes de L. Ducharme et de F.X. Prieur sont en fait très différents même si les événements, au jour le jour, se recourent, notamment ceux qui concernent la traversée Québec-Sydney, les deux auteurs ayant voyagé dans le même bateau.

Un certain nombre de détails réalistes peuvent être notés chez L. Ducharme en ce qui concerne l'incarcération à Montréal ou dans le bateau: «Nous demeurâmes trente-trois jours dans les cachots sans sortir ni jour ni nuit; nous couchions sur le plancher n'ayant qu'une simple couverture pour lit et couverture, dans cette saison où le frimat tapissait tout l'intérieur de nos cellules» (p. 16). N'oublions pas que quelques-uns sont morts à cause des mauvais traitements et que, en Australie, des forçats étaient mêlés à ces prisonniers politiques. Comme on le voit, à travers les siècles, les méthodes se ressemblent d'un camp à un Goulag comme le soulignent notamment Solzhenytsin ou *Amnesty International*.

Mais par rapport à une certaine sécheresse des notations chez L. Ducharme, F.X. Prieur nous fait saisir tout le drame des condamnés à mort qui seront exécutés et notamment celui du Chevalier de Lorimier et ses adieux tragiques à sa femme. L'auteur de la préface, Hubert Aquin, retient d'ailleurs le nom du Chevalier de Lorimier et oublie celui de l'autre condamné, Charles Hindenlang. C'est ici que la présentation et la lecture des faits se dévoilent dans tout leur fonctionnement idéologique. Il est, en effet, intéressant d'étudier en détail la comparaison que fait F.X. Prieur entre le chevalier de Lorimier, québécois catholique et Charles Hindenlang, jeune français protestant qui avait «par enthousiasme joint le mouvement insurrectionnel du Bas-Canada» (p. 125): «Il était facile de

voir que la pensée de la vie future agitait son âme; ne sachant à quoi s'attacher pour envisager sans défaillance cette immense perspective, il en appelait à son courage personnel, très grand sans doute. Mais qu'il était facile de voir que cet appui n'est qu'un fragile roseau! Pour s'étourdir et se donner une contenance, il affectait une indifférence stoïque et, de temps à autre, une folle gaieté, peu de mise dans de pareilles circonstances.» (p. 126).

Après un tel parallèle, il ne reste plus qu'à mettre en note, au bas de la page, la lettre d'adieu et le testament politique du chevalier de Lorimier: «Puissent-elles (les exécutions) vous démontrer ce que vous devez attendre du Gouvernement Anglais... Je n'ai plus que quelques heures à vivre, et j'ai voulu partager ce temps précieux entre mes devoirs religieux et ceux dus à mes compatriotes; pour eux je meurs sur le gibet et de la mort infâme du meurtrier, pour eux je me sépare de mes jeunes enfants et de mon épouse sans autre appui, et pour eux je meurs en m'écriant: *Vive la liberté! Vive l'indépendance!*» (p. 131). Ce sont d'ailleurs ces derniers mots seuls que retient (p. 9) Hubert Aquin. Mais nous y reviendrons. Car C. Hindenlang a, lui aussi, fait un testament politique: «Le sang versé sera lavé par du sang: que la responsabilité en retombe sur ceux qui la méritent. Canadiens mon dernier adieu est ce vieux cri de la France: *Vive la liberté! vive la liberté! vive la liberté!*» (p. 132). Toutefois cet appel ne sied pas à F.X. Prieur, conservateur en politique, homme devenu influent dans son comté et ouvrant un commerce d'importation de vaisselles anglaises, vers 1855, alors qu'il termine



sa carrière surintendant du pénitencier St-Vincent de Paul en 1860, puis surintendant de toutes les prisons en 1875. Dès lors, il est très clair que toute la démarche de F.X. Prieur est de désavouer ses écarts de jeunesse et ce que dit C. Hindenlang: «Cette composition était bien l'expression de sa nature généreuse mais exaltée, et se ressentait de cette éducation révolutionnaire qui se faisait encore alors en France et qui dédaignait sur le Canada. Le malheureux jeune homme s'imaginait (comme nous tous ou à peu près victimes de la prise d'armes) que le Canada était en état de conquérir et de maintenir son indépendance» (p. 132).

Voilà qui est clair et qui manifeste bien toute l'ambiguïté de l'idéologie nationaliste qui allait suivre ces événements et où les surdéterminations économiques personnelles l'emportent sur une véritable conviction politique qui aurait été soutenue par un approfondissement théorique. Le reproche que F.X. Prieur lance à C. Hindenlang (mais pas au Chevalier de Lorimier) ressemble beaucoup à une projection personnelle face à l'acceptation d'un état de fait perçu comme inéluctable: «Il y a longtemps que j'ai, demandé pardon à Dieu de ce que mes actes, à moi, ont pu avoir de répréhensibles, pour n'avoir pas alors obéi aux ordres de l'Église exprimés par nos premiers pasteurs; il y a longtemps aussi que j'ai pardonné à tous ceux qui m'ont fait du mal...» (p. 87).

La visée radicale s'est transformée en moralisme de bon aloi qui permet de maintenir la collectivité en tant que groupe uni autour de quelques axes symboliques; c'est ce que montre bien le commentaire discret et centré sur une remarque personnelle (ne pas appartenir à une société défendue par l'Église) concernant ce qui aurait dû être présenté comme un scandale fondamental et où on apprend que M. le Dr. Perrigo a été gracié alors qu'il était un des chefs des insurgés: «Le docteur nous donna pour explication de cette étrange exception, qu'il devait cette faveur à son titre de franc-maçon. J'espère bien, pour ma part, ne recevoir jamais de faveur pour appartenir à une société défendue par l'Église. La franc-maçonnerie, ou quelque chose d'aussi peu recommandable avait donc réduit notre nombre à onze. Le Dr. Perrigo n'était pas d'origine française.» (p. 117).

La société canadienne-française est alors traversée de contradictions importantes dans le quotidien, souvent décevant, de sa vie économique même si elle est reprise en main au niveau des croyances. Cela, déjà L. Ducharme, dans sa plus grande candeur l'annonçait ainsi: «...mais ils nous dirent qu'il leur était impossible de nous payer en ce moment n'ayant pas d'argent... Ainsi au lieu d'être protégés comme nous espérions de la part de ces hauts fonctionnaires, nous n'en fûmes que dupés. Que doit-on penser maintenant des classes inférieures quand les plus élevés sont les premiers à vous tricher.» (p. 43).

Ce qui se lit à chaque page est le respect très grand pour l'autorité, la hiérarchie, l'ordre et le statu quo. Même si l'on a fait la part à l'obligation d'encenser les détenteurs du pouvoir pour obtenir une nouvelle honorabilité et être publié, on ne peut que constater l'emprise profonde des stéréotypes sur L. Ducharme et F.X. Prieur. On ne parlera pas de ce qui concerne les Aborigènes et qui représente le racisme, le préjugé à l'état pur tel qu'il était (et qu'il est souvent) conforme à l'idéologie: «Il y a dans la Nouvelle Galle un très grand nombre d'Aborigènes. Les Européens, n'ont jamais pu les amener à aucun degré de civilisation. C'est la caste d'hommes la plus stupide et la plus dégoutante au monde.» (p. 47).

Tout ceci manifeste bien, en fait, une tragédie très grande et une ambiguïté fondamentale. L'idéologie qui se tisse avec Monseigneur Bourget et qui se perpétuera au 20^e siècle, se précise à travers le recul historique et la lecture que donne des événements, notamment F.X. Prieur. Il reste alors à prendre connaissance de la préface de Hubert Aquin en remarquant que celle-ci tourne non seulement autour du slogan du Chevalier de Lorimier («Vive la liberté! Vive l'indépendance!») mais qu'elle mentionne aussi un fait qui tient deux lignes chez F.X. Prieur, c'est-à-dire qu'un prisonnier exilé a fondé une famille à Sydney et a décidé de ne plus revenir (p. 9). Ce détail marque (ce qui a toujours été le cas d'Aquin qu'on ne peut réduire aux nationalistes qui ne voudraient que se protéger et s'enfermer dans des frontières) que la préface ne s'inscrit pas forcément dans une territorialisation étroitement géographique. Certes, publier en 1974 ces deux textes leur donne une coloration bien particu-

lière. Le contexte social, la lecture qu'en peuvent faire une quantité de gens marqués par un nationalisme enthousiaste, militant et optimiste ne peut qu'être bien particulière. En tout cas, elle va reposer sur un certain savoir, sur un fond de créance, des stéréotypes connus. En effet, comme pour la Californie, l'Australie, à travers la littérature québécoise (et pas seulement ici, mais aussi à travers Madeleine Grandbois ou l'humour de Gabrielle Roy), est vue comme un lieu de danger, comme un territoire hostile dans lequel la communauté canadienne-française et catholique est menacée par les valeurs anglo-saxonnes, protestantes et matérialistes.

Toute image de l'étranger dans la littérature québécoise sert de repoussoir. Elle permet de mettre en valeur le lieu idéal de la patrie et de rejeter immigration et émigration. L'autre est donc (et dans le cas de L. Ducharme et de F.X. Prieur ceci est fondé sur un désastre historique) perçu comme menaçant ou comme méprisable, sinon non-humain (Aborigènes)¹. Il resterait évidemment, vis à vis de l'Australie, à voir comment la littérature européenne (non anglaise) a présenté ce continent. Or, on sait que les écrivains français ou allemands² ont, en général, occulté ou rejeté, à part un court texte de Balzac (*Z. Marcas*), l'immigration et ont stigmatisé eux aussi le dieu dollar, le matérialisme à travers une vue, en partie mythique, de l'Amérique (Stendhal, par exemple, que l'on ne peut qualifier d'ultramontain même si c'est un grand admirateur de l'Italie). L'autre, au 19^e ou au 20^e siècle, comme le montrent les manuels de pédagogie littéraire dans leur quasi totalité, les anthologies, a presque toujours et presque partout été caricaturé³ dans le but de renforcer les frontières, les clivages. Il est temps d'aller au-delà de cette situation et d'envisager de concert différence et égalité, ce que Hubert Aquin ne refuserait certainement pas. □

F.X. Prieur, *Notes d'un condamné politique de 1838*, L. Ducharme, *Journal d'un exilé politique aux terres australes*, préface d'Hubert Aquin, Montréal, Éd. du Jour 1974, 245 p.

1. Voir T. Todorov, *La conquête de l'Amérique*, Paris, Seuil 1983.
2. Voir Volker Wolf, *Die Rezeption australischer Literatur im deutschen Sprachraum von 1845-1979*, Tübingen, Stauffenberg Vg., 1982, 281 p.
3. Voir Guy Scarpetta, *Éloge du cosmopolitisme*, Paris, Grasset, 1981.